

L'Observatoire du Potentiel Documentaire National :

Un système de diagnostic scientifique pour le développement des bibliothèques nationales

Mlle KASDI Amel
Chef de projet (CERIST)
Amel@tassili.cerist.dz

Introduction

La création de l'Observatoire du potentiel documentaire national est la résultante d'un double constat : d'une volonté affirmée d'avoir l'état actuel des bibliothèques en Algérie et de la mise en œuvre d'un schéma directeur de développement du système national d'information.

En effet, l'examen critique de l'état des bibliothèques au niveau national s'avère inexistant et delà, la disponibilité d'informations fiables et objectives nécessaire à la définition, au contrôle et à la régularisation du processus de développement du système national d'information demeure quasi-absente.

De ces considérations découle la nécessité d'une institution appelée Observatoire du PDN¹ qui répond aux besoins suivants:

- diagnostiquer l'état actuel des systèmes et services d'information au niveau national,
- améliorer les services et les ressources documentaires,
- définir les besoins du système d'information à l'échelle nationale.

I. Nature et missions de l'Observatoire

Qu'est-ce que l'Observatoire du PDN?

Un observatoire est un établissement scientifique destiné aux observations.

Ainsi, l'Observatoire du PDN est un établissement scientifique disposant d'informations actuelles, fiables et objectives nécessaires à la définition, au contrôle et à la régularisation du système national d'information.

¹ Potentiel Documentaire National

Quels sont les objectifs de l'Observatoire du PDN?

L'Observatoire du PDN devra servir de point de rencontre entre les différents acteurs du SNI.

Brièvement, ses objectifs sont:

- collecter des données brutes,
- constituer un système d'observations,
- suivre la dynamique du SNI,
- aider à planifier le développement du SNI.

Quelles sont ses missions?

L'Observatoire est tenu de:

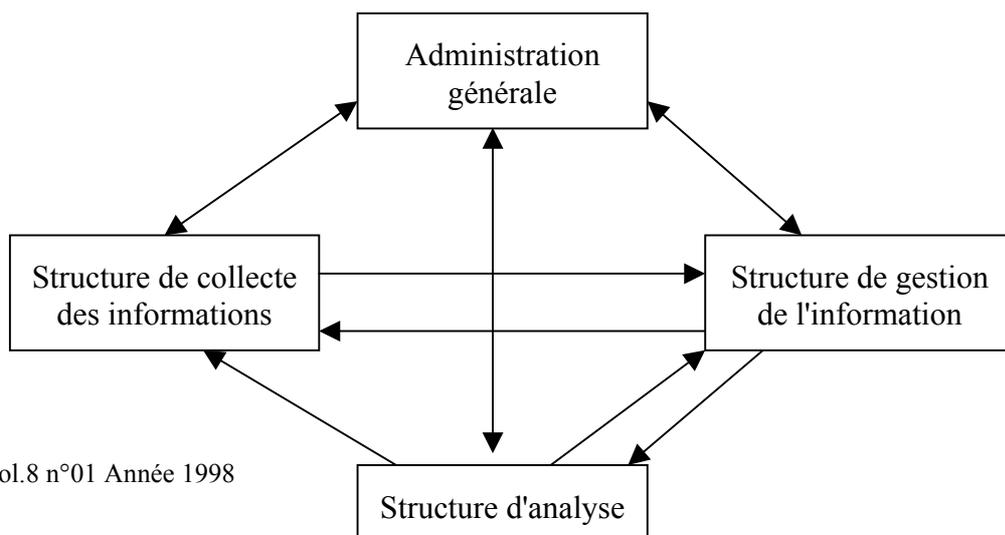
- contribuer à la connaissance du potentiel documentaire national,
- fournir à la communauté nationale des services liés à son activité de recherche,
- diffuser ses connaissances,
- et mettre en œuvre des activités de coopération nationale et/ou internationale.

Il aura pour fonction:

- le développement des systèmes documentaires à l'échelle nationale,
- le développement de banques et bases de données sur les activités des systèmes documentaires,
- le développement de publications techniques et scientifiques traitants les systèmes documentaires, ... etc.
- sans oublier que la plus importante de ses missions est de jouer le rôle d'"organe intelligent" en se basant sur des informations brutes.

II. Organisation et fonctionnement de l'Observatoire

Schéma structurel de l'Observatoire



La typologie de l'Observatoire est:

Structures	Représentants	Fonctions
Administration générale	Groupe d'administrateurs	Veillants au bon fonctionnement administratif de l'Observatoire. (Cette structure ne sera pas développée dans ce qui suivra)
Structure de collecte des informations	Groupe d'enquêteurs et d'agents de saisie	Assurants la collecte des informations brutes, l'archivage et l'alimentation des bases de données.
Structure de gestion de l'information	Groupe de spécialistes	Chargés de la correction des informations brutes, la gestion des bases de données et l'élaboration de produits de 1 ^{ère} catégorie.
Structure d'analyse	Groupe d'experts	Elaboration les axes de travail de l'Observatoire, étudiant les tendances technologiques, assurants conseil et assistance aux institutions documentaires et élaborant les produits de 2 ^{ème} catégorie.

Remarque:

Plus concrètement, la structure analyse devra entre autres:

1. Mettre en place un système d'indicateurs.

Un système d'indicateurs est un ensemble d'indicateurs liés par une idée et subordonnés par une certaine logique de construction. Il caractérise le processus étudié sous tous ses aspects; défini aussi comme un instrument d'évaluation et de prévision.

A ce stade d'étude, les éléments du système d'indicateurs pour l'observatoire du PDN sont:

- données générales sur l'institution,
- locaux et équipement spécial,
- personnel,
- fonds documentaire,
- services techniques,
- utilisateurs,
- informatisation,
- coopération / réseau,
- budget / gestion.

Vu qu'au sein d'un système d'indicateurs l'information est dense et complexe à traiter et qu'il faille prendre des décisions opportunes dans des intervalles de temps donnés, l'outil informatique se révèle indispensable. Il y aura donc une modélisation de la réalité expliquée par les liaisons logiques existant entre les données.

Ainsi, l'application informatique EPDN version 1.0 a été développée dans l'esprit d'analyser les données recueillies. Elle permettra ainsi le traitement informatique des enquêtes relatives au potentiel documentaire national.

2. Simuler les différentes stratégies de développement et mesurer les "inputs" que ces stratégies requièrent.
3. Elaborer des instruments mathématiques dont des modèles susceptibles d'apporter des précisions sur la gestion optimale des ressources.
4. Prospector:

L'approche prospective enrichie les méthodes et les instruments de prévision et éclaire à long terme la planification.

La prospective n'est pas une prévision, elle est fondée sur sept (07) idées clés:

- 1) éclairer l'action présente à la lumière du futur,
 - 2) explorer des avenir multiples et incertains,
 - 3) adopter une vision globale et systémique,
 - 4) prendre en compte les facteurs qualitatifs et les stratégies d'acteurs,
 - 5) se rappeler en permanence qu'information et prévision ne sont pas neutres,
 - 6) opter pour le pluralisme et la complémentarité des approches,
 - 7) remettre en cause les idées reçues.
5. Prendre des décisions sur la base d'une appréciation de la conjoncture et des prévisions de son évolution à moyen terme.

III. Finalité de l'Observatoire

Comme il a été signalé plus haut, les outputs de l'Observatoire peuvent être regroupés en deux (02) catégories définies comme suit:

1^{ère} catégorie:

- un annuaire des institutions documentaires,
- des statistiques synthétisées par l'application EPDN,
- un rapport annuel des statistiques des institutions documentaires,
- des analyses comparatives des résultats,
- un fascicule "X" envoyé gratuitement à toute personne ou institution qui en fait la demande (à l'Observatoire). Ce bulletin d'information reprend quelques rubriques permanentes, de brefs articles d'analyse, annonce des publications et activités de l'Observatoire.

2^{ème} catégorie:

- des grilles de lecture des statistiques d'EPDN,
- de nouvelles versions d'EPDN: elles devront introduire les nouvelles analyses des données recueillies: Approche qualitative,
- une collection "Y" qui reprend des analyses ponctuelles. Ces ouvrages présentent des analyses scientifiques mais qui se veulent accessibles à un large public,
- une collection "Z" qui reprend des travaux plus spécialisés des chercheurs de l'Observatoire. Ces travaux sont centrés sur des questions plus théoriques qui s'intéressent à un thème ponctuel demandant une analyse urgente. Cette collection donne un état provisoire et actuel de la recherche.
- organiser des colloques scientifiques pour dresser le bilan des enjeux liés à une thématique de recherche développée en profondeur par les chercheurs de l'équipe,
- assister et conseiller les institutions intéressées,
- élaborer des normes et des politiques,
- enseigner des pratiques analysées,

IV. Moyens requis

Les moyens nécessaires dans un premier temps sont:

Moyens humains:

- pour la structure de collecte:
 - des Enquêteurs à l'échelle nationale en tant que consultants,
 - 02 Agents de saisie (ayant des notions de documentation et d'archivage)
- pour la structure de gestion:
 - 01 Ingénieur en Statistiques,
 - 01 Technicien supérieur en Informatique,
- pour la structure d'analyse:
 - 01 Ingénieur en Recherche Opérationnelle,
 - 01 Ingénieur en Informatique,
 - 01 Spécialiste en Information Scientifique et Technique.

Moyens matériels:

- moyens existants:
 - l'application informatique EPDN,
- moyens nécessaires:
 - un local de 80m² minimum,
 - un système micro-informatique en réseau,
 - 02 imprimantes,
 - 02 lignes téléphoniques + 01 ligne interne entre les structures,
 - 01 ligne de Fax,

- 07 bureaux (meubles),
- 03 tables,
- 07 armoires,
- 07 chaises.

V. Phases principales de la mise en œuvre de l'Observatoire :

1) En supposant que la contrainte "Moyen" soit réalisable, on devra:

1^{ère} phase:

- Identifier les partenaires potentiels et lancer les formules de coopération.
- Mettre en place un système d'accès à l'information.

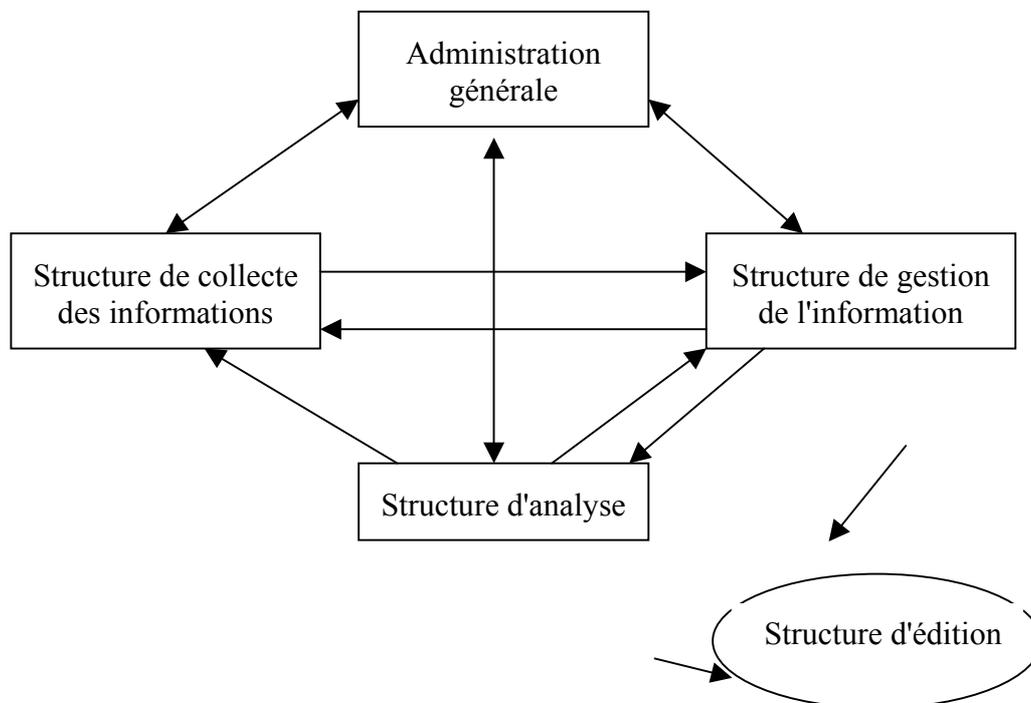
2^{ème} phase:

- Concrétiser la coopération
- Mettre en place le système de traitement de l'information.
- Elaborer certains produits de 1^{ère} catégorie.

3^{ème} phase:

- Elaborer le reste des produits de 1^{ère} catégorie.
- Elaborer les produits de 2^{ème} catégorie.

2) Une fois fonctionnelle, l'Observatoire devra changer de schéma de fonctionnement. Il s'agira de mettre en place la structure d'édition et ceci pour prendre en charge la mise en forme quantitative et qualitative des différents produits finis, ex: les annuaires, les fascicules, les collections, les placards publicitaire, ... etc. Et donc l'extension de l'Observatoire en terme d'infrastructures et de ressources humaines, d'où le schéma.



Conclusion :

L'ambition de l'Observatoire du potentiel documentaire national est de constituer un pôle de compétences, à la fois dans le domaine de collecte et du traitement de l'information statistique relative aux institutions documentaires et dans celui des analyses et développement des systèmes documentaires à l'échelle nationale.

L'observatoire ainsi défini est un établissement à caractère scientifique.

Les aspects:

- statut,
- capital,
- budget et financement: investissement, frais de fonctionnement et sources de financement, devront être étudiés après la détermination des partenaires et la mise en œuvre de la politique de coopération.

Références Bibliographiques

- 1) KASDI A.- Rapport d'étude sur l'Observatoire type du potentiel documentaire national, décembre 1997, 49p.